

CONTACT

BRIE

Le journal du personnel communal de Brie-Comte-Robert

Mieux vous accompagner

Malgré des finances publiques de plus en plus contraintes, mon équipe et moi-même tenons à mettre en place les actions pour vous permettre de réaliser vos missions de service public dans les meilleures conditions. Par exemple, nous avons réorganisé les services des ressources humaines. Grâce à la gestion intégrée, vous aurez un interlocuteur unique pour l'ensemble de votre carrière, rémunération... sans perdre pour autant le lien avec toute l'équipe RH. N'hésitez pas à interpeller le service si vous avez la moindre interrogation. Voilà une nouvelle preuve de la capacité de changement et de l'adaptabilité des agents communaux. Bonne lecture et belles fêtes de fin d'année à chacune et chacun d'entre vous,

Jean Laviolette
Maire de Brie-Comte-Robert

INTERSERVICE

LA JOURNÉE DES NOUVEAUX AGENTS



Le 19 novembre dernier, la collectivité a organisé la journée des nouveaux agents. Riche en échanges et en découvertes, cette journée d'intégration a permis aux 25 nouveaux agents de s'immerger dans les valeurs et les engagements de la collectivité.

Objectif ? Permettre aux nouveaux agents d'avoir une vue d'ensemble de leur environnement de travail et de renforcer leur sentiment d'appartenance à une équipe engagée et bienveillante. Après l'accueil par le Maire et certains de ses adjoints, la journée a débuté par un atelier ludique animé par Corinne Desiles, Directrice générale adjointe, autour du rôle des agents municipaux dans le quotidien des briards. Une matinée qui s'est conclue par un déjeuner où les nouveaux agents ont pu faire connaissance.

Ateliers écoresponsables

Durant l'après-midi, le service Patrimoine et développement durable a animé des ateliers participatifs pour permettre aux agents d'explorer les initiatives de développement durable et de se familiariser avec les gestes quotidiens qui contribuent à l'impact environnemental positif de la collectivité. À Brie, chaque agent a un rôle à jouer... Chacun a pu mieux comprendre l'engagement écologique de la ville et son rôle pour le futur.

Un temps privilégié pour les agents

Un temps d'échange avec le service des Ressources Humaine s'en est suivi. Les nouveaux arrivants ont ainsi pu poser leurs questions sur leurs carrières, les formations, la politique interne de la collectivité. Cette session a renforcé les relations entre les agents et leur référent RH. La journée s'est conclue par un temps d'échange avec Isabelle Da Costa, référente CNAS et présidente de l'Association du personnel, qui a présenté les nombreux avantages proposés aux agents. Ici, à Brie, la cohésion et l'épanouissement des agents sont primordiaux. C'est pour cela que la collectivité participe grandement aux initiatives sociales comme le CNAS et l'Amicale du personnel.

Bienvenue aux 25 agents qui ont rejoint la collectivité en 2024 !

Depuis le 1^{er} octobre, le service Ressources humaines s'est réorganisé pour mieux vous accompagner.

Après plusieurs mois de formation, l'équipe RH a mis en place la gestion intégrée, qui permet un suivi personnalisé des agents de leur arrivée à leur départ. Explication.

La gestion intégrée, qu'est-ce que c'est ?

Auparavant, vous aviez au service ressources humaines un interlocuteur pour votre suivi de carrière et un interlocuteur pour la paie. Désormais, vous n'avez plus qu'une seule et même personne qui vous suit. Et pour plus de facilité, c'est le même agent pour l'ensemble de votre service ! Aucune excuse pour ne pas se repérer.

Un service RH efficient et polyvalent

La gestion intégrée permet d'accompagner les parcours professionnels, de favoriser la mobilité interne et d'améliorer la gestion des carrières.

Les gestionnaires RH, Karine Blaya, Vincent Brachain, Élodie Bretin-Fossier et Cédric Royer disposent d'un portefeuille d'agents aux profils variés : agents des trois catégories, fonctionnaires, contractuels... Leurs missions sont plus diversifiées et polyvalentes. « Pour l'équipe RH la mise en place de la gestion intégrée est une plus-value professionnelle et une montée en puissance de l'accompagnement des agents.

Cette approche assure une cohérence, une transparence et un suivi adapté et personnalisé des agents. » explique Marie Beaudenon, directrice des ressources humaines.

Un suivi global

Les agents souhaitant passer un concours ou suivre une formation sont toujours accompagnés par Cécile Baur, responsable adjointe du service RH.

Du côté prévention, hygiène, sécurité et handicap, Roselyne Boudat en reste la référente. Si vous avez des questions, le service RH sera heureux d'y répondre !



**Marie
BEAUDENON**

Mise en œuvre de la politique RH, coordination et projets RH, conseils, relations sociales, instances paritaires, budget, effectifs, délibérations, RSU.



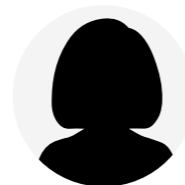
**Cécile
BAUR**

Pilotage projets RH, recrutements, formation, préparations concours, gestion des compétences, demandes de stages.



**Roselyne
BOUDAT**

Gestion de la prévention, F3SCT, hygiène et sécurité, visite médicale.



**Karine
BLAYA**

Suivi intégré : direction générale, cabinet du maire, services techniques, affaires juridiques et foncières, communication, PADD, démarches et citoyenneté, services numériques, finances, urbanisme, ressources humaines.



**Cédric
ROYER**

Suivi intégré : petite enfance, affaires culturelles, police municipale, action sociale et centre social, ludothèque.



**Élodie
BRETIN-FOSSIER**

Suivi intégré : éducation, jeunesse et sports, hors service ATSEM.



**Vincent
BRACHAIN**

Suivi intégré : assistantes maternelles, service ATSEM, vacataires, enseignants, élus.

ZOOM SUR...

LE COFFRE-FORT NUMÉRIQUE

Dès fin janvier 2025, une nouvelle solution de coffre-fort numérique pour stocker les bulletins de salaire au format numérique sera mise en place sur la collectivité.

AVANT 2 outils

myPrimobox coffre fort
Zeendoc stockage



APRÈS 1 outils

My BSE coffre fort + stockage



Les bulletins de paie seront directement déposés sur **My BSE** pour un stockage d'une durée de 50 ans. Vous pourrez alors les consulter et les télécharger depuis votre PC ou votre smartphone via l'application mobile.



Fin janvier, les solutions Zeendoc et myPrimobox **ne seront plus disponibles**. Il est donc important de commencer l'archivage de vos documents stockés sur ces 2 interfaces car il n'y aura pas de bascule réalisée sur **My BSE**.

i Si vous avez des questions, vous pouvez contacter le service RH dès le 15/12 sur ce sujet.

INTERSERVICES

LES PROJETS EN COURS

RSO 13

ÉCONOMIE DE RESSOURCES ET IMPRESSION

1 326 000 ! C'est le nombre de feuilles que la ville imprime chaque année, soit l'équivalent de 156 arbres. Des économies sont possibles.

Tant en optimisant le parc des imprimantes (nombre, modèles, options, technologie plus sobre en électricité), que par notre comportement quotidien ! Éviter d'imprimer et privilégier le numérique, réduire les impressions inévitables, vérifier les paramètres avant de cliquer : mode recto verso, noir et blanc, mise en page efficace et utilisation d'écritures plus sobres en encre. À nous de jouer ! **i** rso@briecomterober.fr

CONSERVEZ VOS PAPIERS

Du 9 janvier au 14 février 2025, les élèves du lycée collectent les papiers pour financer leur projet de voyage scolaire.

Plan communal de sauvegarde

RÉAGIR FACE À UN RISQUE MAJEUR

Vendredi 8 novembre, un exercice grandeur nature a été mené pour simuler une alerte orage. Objectif : tester en situation réelle la mise en pratique du nouveau Plan communal de sauvegarde (PCS). Fruit d'un important travail mené par les services, la mise à jour de ce document permet d'anticiper l'action et la conduite à tenir face à un événement majeur : tempête, crue, grave accident de la circulation, catastrophe industrielle...

Le PCS prévoit l'action des services communaux en appui des services de secours : alerte de la population, protection des habitants, hébergement d'urgence... La ville a élaboré le document d'information communal sur les risques majeurs, qui est disponible sur le site de la ville. **i** Référent : Giteau Emmanuel 6420 ou egiteau@briecomterober.fr

La magie des fêtes de fin d'année

BRIE CONTE NOËL

Du 30 novembre au 4 janvier, de nombreux rendez-vous pour les petits comme pour les grands vous sont proposés ! Découvrez le programme complet sur le site de la ville briecomterober.fr

Cabinet du Maire

VŒUX AU PERSONNEL

Cette année le repas des vœux au personnel se déroulera mercredi 15 janvier, à la salle de spectacles Le Safran. L'invitation arrive prochainement. Venez nombreux pour profiter d'un moment convivial entre collègues et célébrer le début d'année. Aussi, comme l'année dernière, le programme des semaines Qualité de vie au travail, QVT, vous sera dévoilé.

i cabinetdumaire@briecomterober.fr
ou 01 60 62 64 04

Défi de Noël INTERSERVICES

5^e DÉFI DE NOËL

Depuis 5 ans maintenant, vous attendez avec impatience le défi interservices ! Cette année il y a du changement. Une boîte va passer dans chaque service. À l'intérieur, les règles du jeu, un appareil photo Polaroid et une liste de photos à réaliser en équipe. Toutes les photos seront exposées aux vœux du personnel, **le 15 janvier**, l'occasion de voter pour chaque catégories. La Médiathèque conservera-t-elle le trophée ? À vous de jouer !

Besoin d'info ? Contactez Justine Bailly au 5011 ou jbailly@briecomterober.fr



BRÈVES RH

CAMPAGNE 2024

ENTRETIENS PROFESSIONNELS

Du **23 décembre 2024 au 14 mars 2025** aura lieu la campagne 2024 des entretiens professionnels. Vous allez prochainement recevoir une convocation, une trame de compte rendu de l'entretien professionnel, une fiche de poste ainsi que le guide de l'évalué. Ces documents vous aideront à préparer votre entretien qui est obligatoire. C'est l'opportunité de faire un bilan et d'envisager de nouvelles perspectives, un moment privilégié de dialogue avec votre responsable hiérarchique. N'oubliez de renseigner le formulaire de revalorisation et de le faire valider par votre responsable hiérarchique !

SMIC

REVALORISATION DU SMIC DE 2 %

Tenant compte des prévisions actuelles d'évolution des prix, le montant du SMIC brut horaire est porté à **11,88 €** (contre 11,65 €) soit **1801,80 €** mensuels sur la base de la durée légale du travail de 35 heures hebdomadaires (au lieu de 1766,92 €).

Pour mémoire, dans la Fonction publique, le traitement minimum de base indiciaire s'établit à 1801,74 € bruts mensuels pour un temps complet (IM 366).

La rémunération ne peut en tout état de cause être inférieure au SMIC. Si le minimum de traitement n'est pas revalorisé, une indemnité différentielle d'un montant de 0,06 € devra être versée aux agents publics rémunérés sur la base de l'IM 366.

MOUVEMENT DU PERSONNEL

Bienvenue à :

- Sophie BONALUQUE, gardienne de Police municipale, au 1/10
- Thomas BOUCHER MARTINS, apprenti à la DISN, au 4/11
- Sylvain TRIPET, agent espaces verts, au 1/12

Bonne continuation à :

- Jean-Gaël DAGRY, mutation
- Marie-Noëlle PIQUET, retraite

PLAN TRIENNAL

PLAN DE FORMATION 2024-2026

Après un important travail de recueil et d'analyse du service RH, le plan triennal de formation 2024-2026 vient d'être voté. Les axes stratégiques et prioritaires sont les suivants :

> Formations découlant des 4 axes prioritaires

Axe 1: Organisation et qualité de service au cœur du service public

Axe 2: Gestion de projets

Axe 3: Renforcement du management

Axe 4: Transition organisationnelle incluant le développement durable et la transition écologique

> Formations pour maintenir et développer les compétences métiers.

> **Formations destinées à renforcer le niveau de savoir individuel et la motivation:** préparation aux concours ou examens professionnels, coaching, bilan de compétences, cours de langue étrangère, alphabétisation, découverte de l'outil informatique...

> Formations destinées à la sécurité et le développement de la culture de prévention des risques

Pour rappel, la collectivité engage chaque année plus de **75 000 €** pour les actions de formation (dont le CPF). Cécile BAUR, responsable formation et développement des compétences, est disponible pour vous accompagner dans vos parcours de formation. Prenez contact avec elle !



LA QUESTION DU MOIS

Quand puis-je alimenter mon compte épargne temps (CET)?

Réponse: Vous pouvez l'alimenter une fois par an par 5 jours de CA, 5 jours ARTT et 2 jours de fractionnement au maximum et ce jusqu'au 31 décembre. Le formulaire (disponible sur Echanges Interservices) est à compléter et envoyer par courrier interne ou mail à ressourceshumaines@briecomterober.fr



AMICALE DU PERSONNEL

Chers collègues et adhérents,

Dimanche 1^{er} décembre, les inscrits partiront à la découverte du marché de Noël à Reims pour profiter de la magie de cette période et d'une ambiance unique en cette fin d'année.

Cette année, le Noël des enfants du personnel aura lieu samedi 7 décembre, au Wahoo Parc de Servon de 15 h à 18h. Et dès le 10 décembre, rendez-vous en salle du Conseil pour la distribution des cadeaux.

L'équipe de l'Amicale est en pleine préparation du programme 2025. Vous avez déjà eu un avant-goût au moment des inscriptions au week-end à Copenhague. Nous vous réservons d'autres surprises. Les bulletins d'inscription vous arriveront sur vos boîtes mail professionnelle courant décembre. Rappel 10 € par famille !

À bientôt parmi nous

Amicalement,

Isabelle DA COSTA

Présidente de l'Amicale du Personnel Communal



CNAS

En cette fin d'année, il est toujours temps de demander la prestation de rentrée scolaire à partir de la 6^e et jusqu'aux études supérieures. Le délai est de 6 mois pour en profiter.

Pour vos cadeaux de Noël, faites votre demande pour le bon cadeau pour vos enfants jusqu'à 10 ans. Aussi, sur le site Meyclub, profitez des chèques cadeaux lire ou culture pour vos cadeaux sans oublier les Wonderbox.

Votre référente, Isabelle Da Costa, est là pour vous accompagner dans vos démarches. Contactez-la au 0160626419 ou cnas@briecomterober.fr